

Conseil d'école du mardi 10 février 2015

École primaire publique de Laruscade

Personnes présentes :

➤ Éducation Nationale :

Mme Ghibaudo, directrice de l'école,
M Bisensang, enseignant de CM2
Mme Morandière, enseignante de CM2
Mme Blanchet, enseignante de CM1
Mme Dechelotte, enseignante de CE2-CM1
Mme Goury, enseignante de CE2
Mme Rigollet remplacée par Mme Malou enseignante de CE1
Mme Da Queija, enseignante de CE1
Mme Gardère, enseignante de CP
M Darrigrand, enseignant de CP
Mme Mora, enseignante de GS et mandataire de la coopérative scolaire
Mme Duguy, enseignante de MS
Mme Castang, enseignante de MS-GS et mandataire de la coopérative scolaire
Mme Guichou, remplacée par Mme Caverro, enseignante de PS-MS
Mme Chapuis, enseignante de PS
Mme Ricard, enseignante surnuméraire : « dispositif plus de maîtres que de classes »

➤ Comité de Parents élus

Association non affiliée : Mme Lelong, Mme Lopez Signe, Mme Rapin et M. Virard

Association AER : Mme Nicolleau, Mme Saba, M et Mme Audureau

Association FCPE : Mme Dantas

➤ Mairie

M Labeyrie, Maire
Mme Hervé, première adjointe aux affaires scolaires.
Mme Pandellé, Conseillère municipale (commission scolaire).
Mme Bedin, Conseillère municipale (commission scolaire).
Mme Porteyron, Conseillère municipale

Personnes absentes et excusées :

M Kessas, IEN
Mme Mathé, enseignante du RASED
Mme Landreau, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

La séance est ouverte à 18h10.

Secrétaire de séance : Mme Goury

Liste d'émargement, tour de table, et présentation des participants.

Rappel de l'ordre du jour prévu et discussion point par point :

1. Intervention de M. Labeyrie au sujet de M. Moranis

Déclaration jointe.

L'enquête est terminée. M. Moranis a été la victime, très affectée car totalement innocente, de mensonges et inventions extrêmement graves de la part d'enfants et d'adultes, qui ne resteront certainement pas impunis.

2. Effectifs et perspectives 2014-2015

- Actuellement : 14 classes : 6 maternelles + 8 élémentaires
- 352 élèves, identique à l'an dernier à la même époque.

- Répartition des 352 élèves : PS-MS-GS : 132 élèves et Élémentaire : 220 élèves

| Niveau | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|------------------|-----------|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Effectif 02/2015 | 35 | 48 | 49 | 40 | 51 | 46 | 37 | 47 | 352 |
| Effectif 09/2015 | 40 prévus | | | | | | | | 365 |

Les inscriptions des nouvelles PS s'effectueront du 9 mars au 16 avril 2015.

Rappel : Inscription en 2 temps : Prendre d'abord RDV avec Mme Bouteloup, à la bibliothèque, pour l'inscription Mairie. Puis prendre RDV avec Mme Ghibaudo, directrice de l'école, pour l'admission. Affiches aux entrées de l'école et indications sur le site de la Mairie.

Une heure d'accueil en matinée est prévue pour les futures PS la semaine du 1^{er} au 6 juin 2015. Les familles s'inscriront lors de l'admission en mars auprès de la directrice.

3. Activités éducatives

Chaque classe aimerait mener à bien les projets de sorties sur lesquels elle travaille. Se pose toujours le problème du financement des bus (supérieur à l'enveloppe de la Mairie) et l'équipe enseignante compte plus que jamais sur les parents d'élèves, pour mener des actions qui permettent de récolter des fonds.

Dernières précisions sur quelques projets :

Cycle 1 :

- Sortie à cap sciences en décembre : exposition Tyrex dans la continuité du projet sur les dinosaures.
- Spectacle de Noël de grande qualité, offert par la Mairie. Les enfants étaient ravis.

Cycle 2 :

- Même spectacle de la Compagnie des 3 chardons, élèves ravis aussi.
- Projet départemental « Tout un cirque » : la classe de Mme Da Queija sera accompagnée par une intervenante pour la réalisation d'un petit spectacle et assistera à deux représentations : en mars, accompagnée pour celle du 12/03 par l'autre classe de CE1.
- « Fête du 100ème jour » : les élèves réalisent une collection de 100 objets identiques. Ces œuvres seront exposées et l'école ouvrira ses portes aux parents le mercredi 4 mars midi.
- Les 2 classes de Mmes Gardère (CP) et Goury (CE2) ont participé à la rencontre du RRS autour des jeux mathématiques « Faites vos jeux » le 10/02/2015 à St Christoly. Les parents sont invités à la cérémonie de clôture le 13/02 à 18h à l'ALSH de St Christoly.
- Les élèves de M.Darrigrand mènent des projets de correspondance avec plusieurs école européennes, en anglais, par mail.

Cycle 3 :

- La classe de Mme Goury participe à « Faites vos jeux », ainsi qu'à un autre projet départemental sur la BD. Visite de 2 auteurs et projet de création d'un recueil de planches de BD.
- Les CM organiseront le Parcours du cœur à l'école en avril 2015. Manifestation sportive en lien avec les sciences et sur le thème de la santé.
- L'ensemble des élèves de CM2 se rendra le 19 mars et le 4 avril au Collège dans le cadre de la liaison CM2-6ème et de la semaine des mathématiques. Les élèves seront d'abord répartis dans des classes de 6ème, puis ils participeront au Concours Kangourou (rallye calcul mental national, dont les prix seront remis mi-mai).
- Projet piscine : en suspens par manque de parents accompagnateurs. 9 séances prévues pour les CM2. Agrément nécessaire pour accompagner : 6h de formation à Galgon avec test dans l'eau. Etre disponible une 1/2 journée par semaine, mais pas forcément sur toutes les séances, rotations possibles entre les parents. Il faut au minimum 4 parents. Mme Pandellé et M. Virard sont volontaires s'il manque des parents.
- Visite de l'exposition « Commémoration de la guerre de 14-18 ». projet auquel les classes ont pris part en illustrant et participant à l'écriture d'articles sur la vie au début du 20ème siècle l'an dernier.

Projets concernant toute l'école :

- Carnaval : vendredi 13 février : thème le vert. Les élèves seront accompagnés cette année par une batucada, orchestre de percussions qui rythme les défilés de samba au Brésil ou

certaines fêtes populaires. Gaieté, joie de vivre. Gros confettis. Grand goûter avec les familles de 15h30 à 16h au profit de la coopérative scolaire. Nouveau concept cette année. Pas de M.Carnaval a brûler en raison du danger représenté par les fortes rafales de vent. Mais piétinement d'un serpent rempli de papiers sur lesquels chaque enfant aura écrit ou dessiné ce dont il voudrait se débarrasser cette année. Il est demandé aux parents d'élèves de préparer des gourmandises pour le goûter et de les conditionner par 4 pour toute préparation individuelle (crêpes, merveilles, madeleines..Les apporter à 8h45 ou 13h ou 13h30 à l'école. Merci aux parents d'élèves pour leur aide.

- Semaine festive du lundi 29 au 03/07 et kermesse le vendredi 26 juin après l'école. Dans la même perspective que l'an dernier, les élèves participeront à des activités ludiques organisées par les enseignants dans l'école toute la dernière semaine. Le 26, les parents seront invités à visiter l'exposition des œuvres réalisées par les classes. Ils pourront participer avec leurs enfants à une tombola et des jeux de kermesse (gratuits) et assisteront à de petites représentations surprises. Le repas organisé par les parents d'élèves à la suite, l'an dernier, avait eu beaucoup de succès. Ce projet n'ayant pas encore été travaillé en Conseil des Maîtres, les informations concernant la kermesse seront données ultérieurement.

4. Organisation du temps scolaire et des temps périscolaires (rappel)

| Classes maternelles + CP | | | | | |
|--|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
| Enseignement | 8h45-11h40 | 8h45-11h40 | 8h45-11h45 | 8h45-11h40 | 8h45-11h40 |
| Pause méridienne | 11h40-13h10 | 11h40-13h10 | | 11h40-13h10 | 11h40-13h10 |
| Enseignement | 13h10-15h30 | 13h10-15h30 | | 13h10-15h30 | 13h10-15h30 |
| APC (soutien avec les enseignants) | 15h35-16h05 | / | | 15h35-16h05 | / |
| Activités Mairie ou garderie | 15h30-18h45 | 15h30-18h45 | | 15h30-18h45 | 15h30-18h45 |
| Sortie à 15h30 (sans APC) ou Bus à 16h15 après garderie. | | | | | |
| Classes élémentaires (sauf le CP) | | | | | |
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
| Enseignement | 8h45-12h00 | 8h45-12h00 | 8h45-11h45 | 8h45-12h00 | 8h45-12h00 |
| Pause méridienne | 12h00-13h30 | 12h00-13h30 | | 12h00-13h30 | 12h00-13h30 |
| Enseignement | 13h30-15h30 | 13h30-15h30 | | 13h30-15h30 | 13h30-15h30 |
| APC (soutien avec les enseignants) | 15h35-16h05 | / | | 15h35-16h05 | / |
| Activités Mairie ou garderie | 15h30-18h45 | 15h30-18h45 | | 15h30-18h45 | 15h30-18h45 |
| Sortie à 15h30 (sans APC) ou Bus à 16h15 après garderie. | | | | | |

Les parties colorées correspondent au temps où les élèves sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale. La directrice et les enseignants ne sont pas responsables de ce qui se passe pendant les temps de garderie, cantine, ateliers organisés par la Mairie et bus. Pour toute demande d'informations ou réclamation, ne pas s'adresser à l'école, mais au secrétariat de la Mairie.

Précision : dans le bus, c'est le transporteur (Conseil Général) qui est responsable des enfants transportés.

Rappels importants : Les parents qui accompagnent leur enfant en élémentaire sont tenus de le laisser à l'entrée de l'école, sans pénétrer ni stationner sous le porche dans l'école.

La garderie payante commence à 16h15, ou après les activités menées par le personnel municipal (pour ceux qui y participent) de 15h45 à 16h45.

5. Budget de la coopérative scolaire

Les photos des élèves ont rapporté 3214€ à la coopérative de l'école, ce qui contribuera à financer projets et sorties de classe. Merci à tous les parents qui ont contribué à cela.

Les dépenses les plus importantes pour l'instant : 925€ pour l'achat des livres des Comités de lecture, 300€ pour l'accueil des auteurs dans le cadre de Livre en citadelle, les acomptes des différents spectacles, et les différents petits projets de classe nécessitant des achats.

Le livre de compte est vérifié et signé par les parents d'élèves.

6. Programme d'action du Conseil Ecole-Collège pour l'année 2014-2015

Les enseignants des écoles et du Collège du Secteur de St Yzan travaillent à la mise en place de ce projet.

Objectif visé : Améliorer la continuité école-collège pour favoriser la réussite de chaque élève.

3 axes :

- Améliorer le suivi de l'élève au cours de sa scolarité (PS-3ème) par des Commissions de liaison entre le 1^{er} et le 2nd degré, des PPRE passerelle qui prennent mieux en compte les difficultés à l'entrée en 6ème. Fluidifier le parcours de l'apprentissage des langues vivantes.
- Poursuivre le projet d'expérimentation : « Lire et écrire de la maternelle à la troisième pour comprendre le monde à l'ère du numérique ». Volonté de développer l'utilisation des outils numériques pour développer les compétences en lecture – écriture et l'esprit critique quant au monde numérique actuel et à venir...
- Développer les actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté, par la réalisation par les élèves d'outils de prévention éducatifs, ...

Importance du numérique dans l'enseignement : M le Maire est favorable à l'idée d'aider l'école à se doter d'une classe mobile. Les 5 classes de cycle 3 attendent leur cadeau de Noël : 5 ordinateurs portables achetés par la Mairie. Il est aussi question de 3 nouveaux vidéoprojecteurs. Sur les 3 vidéoprojecteurs utilisés en permanence à l'école, un est en réparation.

7. Classe bilangue « anglais-allemand » au Collège de St Yzan

Intervention de M.Heller, principal adjoint du Collège et de Mmes Rieso (professeur d'Allemand) et Moulès (professeur d'Anglais).

Le Collège de St yzan était le seul sans classe bilangue. Blaye a aussi une classe européenne.

L'apprentissage des 2 langues dès la 6ème favorise l'assimilation, car il y a des similitudes.

L'Allemagne est le 1^{er} partenaire économique de la France et les étudiants bilangues sont recherchés.

Sélection faite pour entrer dans cette classe : 25 élèves répartis sur 2 classes (regroupés pour les cours de langue). A préciser sur les documents d'Inscription en 6ème. Engagement pour tout le Collège. Surcharge de travail à supporter. Réponse début juillet. (nécessité d'avoir validé le palier 2 en fin de CM2 + niveau A1 + avis de l'enseignant)

3h d'anglais (au lieu de 4 car programme condensé) + 3h d'allemand.

La réflexion sur la langue est favorisée, les projets en coopération avec les 2 pays concernés sont à construire, avec, comme objectif les échanges et voyages scolaires.

Les élèves pourront valider le niveau A2 en fin de 3ème et choisir anglais ou allemand comme 1ère langue au Lycée. Possibilité de passer le double BAC : ABIBAC.

Portes ouvertes au Collège de St Yzan : mercredi 20 mai 2015 après-midi.

8. Projets des parents d'élèves

- Carnaval : accompagnement et sécurisation avec des gilets jaunes
- Chasse aux œufs dimanche 5 avril de 14h à 15h30, associée à un marché aux plantes (plantation de graines par les élèves en classe). Thème : l'air.
- Réalisation d'un tablier pour la fête des mères, le 31 mai 2015 : possibilité d'intégrer des productions d'élèves pour réaliser 2 tabliers différents : une production pour l'école élémentaire et une pour la maternelle.
- Concours de pétanque : mai.
- Kermesse : le vendredi 26 juin : à suivre

9. Questions des parents d'élèves n'ayant pas trouvé réponse en cours de réunion

- Certains parents sont surpris par la quantité de devoirs à faire à la maison. Est-ce une volonté ou un manque de temps en classe ?
Ces parents sont invités à rencontrer le ou les enseignant/s concerné/s. Les devoirs sont souvent donnés plusieurs jours à l'avance afin que les enfants apprennent à s'organiser. Il s'agit en général de leçons à revoir. Si élève est attentif en classe, la moitié du travail est fait. D'autres parents au contraire diront qu'ils n'ont pas assez et en rajoutent. Chaque enseignant détermine le travail à faire à la maison en fonction du réinvestissement possible. Si les élèves sont démunis au CM, ce sera difficile en 6ème.
- Les attentes des enseignants sont expliquées en détail lors des réunions de rentrée . Il est donc très importantes que les parents soient présents.
- Les enseignants peuvent aussi aider les parents à accompagner leur enfant en leur expliquant des méthodes d'apprentissage adaptées aux différents devoirs.
- Possibilité de s'inscrire à l'aide aux devoirs encadré par la Mairie 2 fois par semaine. Un atelier a été supprimé faute d'inscrits.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le jeudi 18 juin à 18h.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h10.

Mme Laurence GHIBAUDO, directrice
Présidente du Conseil d'école

Mme GOURY,
Secrétaire de séance

DECLARATION du MAIRE : CONSEIL d'École DU 10 Février 2015

En premier lieu, je désire par cette déclaration, après que l'enquête portant sur l'intégrité de G MORANIS légitime notre certitude première, développer devant vous, la communauté éducative, le contexte de ces "fausses accusations ou allégations diffamatoires", initiant depuis plus de deux mois la situation singulière et délétère au sein de nos équipes, Mairie, scolaire et périscolaire.

C'est aussi bien entendu parce que nous sommes convaincus qu'il en existe de "réelles et d'avérées" que notre collectivité a réagi immédiatement après l'enregistrement par la gendarmerie d'une dizaine de plaintes précédées par l'alerte en mairie de trois parents d'élèves plaignants. Nous avons alors dans un souci de protection légitime, mis en congés puis écarté M. MORANIS de ses lieux habituels de travail, alors qu'il était présumé irréprochable.

L'ampleur du phénomène est établie et décrite dans un livre *Des « Outreau » par dizaines*. Il est à noter que si ces pulsions androphobes sont habituelles, elles trouvent de plus en plus, dans notre société de médias accessibles aux espaces de cerveaux fragiles, un parfait exutoire. Dans notre contexte, certains parents se sont engouffrés dans un scénario de rancœur inassouvie pour les uns et sans réserves pour d'autres, mués par leur propre vécu ou « vu à la télé ». Ce genre d'accusations vise je le disais, le plus souvent les hommes, car la misandrie a installé une image de ceux-ci, qui en font des coupables notoires et tangibles.

Gérard vient d'en être une victime remarquable, à l'occasion de cette cabale garçons/filles qui a rapidement suscité une surenchère de plaintes des secondes sans doute stimulé par leurs proches, alors qu'aucun signalement provenant d'enfants, parents ou enseignants n'avait été signalé auparavant, à l'autorité municipale ou scolaire.

Pour clore cet épisode pitoyable et navrant, je vous informe que tous les enfants et notamment ceux dont les faits décrits, semblaient être les plus explicites et graves, ont pour la plupart reconnu qu'ils avaient inventé et menti, pour d'autres, les témoins se sont rétractés ou n'ont pas confirmé devant les services spécialisés de la gendarmerie, les affirmations ou interprétations de leurs parents.

Par ailleurs Gérard MORANIS a été examiné par un médecin psychiatre et le diagnostic est indiscutable, notre agent ne présente aucun élément de dangerosité et ne nécessite aucun suivi particulier. Il est donc innocent, lavé de tout soupçon au terme de cette affaire qui est classée sans suite faute d'avoir été caractérisée par un commencement de preuve ou de faits avérés. Je veux aussi insister sur le fait que notre agent a souffert douloureusement face à ces accusations infondées qui ont porté atteinte à son honneur et à la considération de sa personne. Vous vous en doutez, d'autres affaires de ce type ont abouti à des drames, et je remercie sincèrement le corps enseignant, les élus et ses collègues de travail, qui ont compris la situation et l'ont soutenu dignement et moralement, ce qui lui a sans doute permis de tenir bon et d'endurer l'affront.

Gérard MORANIS reprendra donc ses activités habituelles, en honnête homme et disculpé. Désormais la justice répondra à toute tentative de colportage similaire et diffamatoire.

Compte tenu de cette expérience éprouvante et détestable, la Mairie complétera une fiche de poste plus rigoureuse pour tous nos agents concernés, en particulier portant sur la posture professionnelle en présence d'enfants, qui devra être strictement respectée par les agents accompagnants ou surveillants et ce, pour tous les services périscolaires,

Hormis pour ceux et celles assumant une fonction d'ATSEM à disposition dans le pôle Maternelle et restauration, et pour lesquels le contact est admis.

Le Maire